

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE

Date d'affichage :

09 03 2026

Date de convocation :

03 03 2026

L'an deux mille vingt-Cinq, le 9 mars 2026 à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à la MAIRIE DE PETIT NOIR, sous la Vice-Présidence de Monsieur Franck DAVID.

**Nombre de
délégues :**

En Exercice : 12

Présents : 07

Votants : 07

Excusés : 0

PRESENTS : M DAVID Franck, M DECOTE Yves, M MEUGIN Olivier, M VUILLET Christian, M BAUD Jean Baptiste, Mme GAY Florence, M CORDIER Etienne (a quitté la salle pour cette délibération)

Absents excusés : M BARBERET Emmanuel, Mme CALINON Séverine, M GOUNAND Alain, M PICHON Jean Claude, M THIEBAUT Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE : M VUILLET Christian

D01 2026 APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Après retrait du Président, le Vice-président expose,

Le compte financier unique fusionne le compte de gestion (tenu par la trésorerie) et le compte administratif (tenu par la collectivité), ce dispositif a été testé par la DGFIP depuis 2019, dans plusieurs collectivités pilotes du territoire national. Le compte financier unique sera généralisé à l'ensemble des collectivités dès le 01 janvier 2027 pour la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens. Afin d'être conforme à la norme du comptable public, la collectivité adopte ce dispositif au le 01 01 2026.

Le budget de l'exercice 2025 pour lequel le compte financier unique vous est soumis par M. le Vice président s'est exécuté du 01 01 2025 au 31 12 2025 pour les opérations des sections d'investissement et de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Reports 2024		830 001.26		708 978.81		1 538 980.07
Exécutions 2025	983 429.81	1 153 620.36	703 719.23	652 151.09	1 687 149.04	1 805 771.45
Totaux clôture n-1 + exécutions N	983 429.81	1 983 621.62	703 719.23	1 361 129.90	1 687 149.04	3 344 751.52
Résultats 2025		170 190.55	51 568.14			118 622.41
Résultats 2025 + reports 2024		1 000 191.81		657 410.67		1 657 602.48
Résultats définitifs 2025		1 000 191.81		657 410.67		1 657 602.48

Ces résultats sont repris au budget de l'exercice 2026

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, M. le Président étant sorti au moment du vote, le comité syndical délibère sur le compte financier unique du Président de l'exercice 2025 :

1. Donne acte de la présentation faite du compte financier unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;
2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



APETIT NOIR, le 09 mars 2026,
Le vice-président,

M Franck DAVID

**CERTIFIE CONFORME
RENDU EXECUTOIRE**